



Bordeaux, le 28 août 2020

Coronavirus : point de situation

Face à une nette intensification de la circulation du virus en Nouvelle-Aquitaine, faisons bloc pour protéger les plus fragiles !

A quelques jours de la rentrée et de la reprise du travail pour beaucoup, l'ARS Nouvelle-Aquitaine souhaite renforcer la vigilance de la population sur les risques liés à la nette intensification de la circulation du virus pour les personnes fragiles, qui pourraient être contaminées par des proches asymptomatiques à leur retour de vacances.

En effet, si l'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19, les personnes fragiles sont plus à risque de formes graves, d'admission en réanimation ou de décès. L'application renforcée des gestes barrières par eux-mêmes et par tous ceux qui les côtoient au quotidien est essentielle. Les proches sont pour les personnes fragiles des remparts fondamentaux pour éviter la maladie.

Qui sont ces personnes fragiles ?

- ➔ Les personnes de plus de 65 ans,
- ➔ Les personnes atteintes d'une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire (notamment antécédents cardiovasculaires, diabète et obésité, pathologies chroniques respiratoires, cancers, insuffisance rénale, cirrhose, ...),
- ➔ Les femmes enceintes au 3^{ème} trimestre de grossesse.

Renforçons encore plus nos gestes barrières lorsque nous fréquentons des personnes fragiles. Protégez-vous, protégez-les !

Un impératif : fluidifier l'accès au test PCR pour les personnes les plus à risque de diffusion du virus, tout en poursuivant les dépistages

L'intensification de la stratégie de dépistage et la levée de la nécessité d'une prescription médicale préalable ont eu un impact positif en Nouvelle-Aquitaine, comme au plan national. Le nombre de personnes ayant participé à des opérations de dépistage gratuit ou se présentant dans les laboratoires de biologie médicale pour se faire dépister est en nette augmentation. Cette hausse des tests pratiqués contribue à casser les chaînes de transmission du virus.

Pour fluidifier l'accès aux examens de dépistage et garantir une prise en charge rapide des situations les plus à risque de diffusion du virus, une priorisation nationale d'accès aux tests a été instaurée. Le nombre de personnes testées ne sera donc pas moindre. Toutefois, une réduction des délais d'accès au prélèvement (dans les 24h) et de rendu des résultats (dans les 24h suivantes) pour les situations les plus critiques seront effectives, et permettront de mettre en place rapidement l'isolement des cas confirmés et des personnes contacts à risque.

En pratique, **pour les dépistages, dans les laboratoires de biologie médicale, trois niveaux de priorité** ont ainsi été définis par le Ministère des Solidarités et de la Santé, selon qu'il s'agit :

- ▶ d'un **examen à visée diagnostique** (si la personne a des symptômes, est personne contact ou sur demande de l'autorité de santé si elle a fréquenté un lieu ou une communauté où un cluster/une forte circulation a été constatée) – la personne relève de la **priorité 1 et doit disposer d'un examen dans les 24h et obtenir les résultats dans les 24h suivantes.**
- ▶ d'un examen à **visée de dépistage ciblé** (ex : si la personne a fréquenté un lieu ou une communauté où un cluster/une forte circulation du virus a été constatée, dans le cadre d'un dépistage organisé autour d'une situation à risque de transmission, sur présentation d'un bon pour dépistage, etc.). – la personne est en **priorité 2 et doit pouvoir être dépistée dès qu'une disponibilité est identifiée et obtenir les résultats dans les 24h suivantes.**
- ▶ D'un **dépistage individuel pour convenance personnelle** ou surveillance épidémiologique (retour en Outre-Mer, voyage dans un pays l'exigeant, incitation de votre employeur sans indication formelle, participation à un grand rassemblement sans cas signalé, etc.). – la personne est en **priorité 3 et peut se faire dépister, mais elle n'est pas prioritaire et le rendu des résultats sera fonction de la capacité du laboratoire à traiter dans les délais impartis les priorités 1 et 2.**

Il est rappelé que **dans l'attente des résultats, il est primordial de respecter les consignes d'isolement, de réduire ses contacts au strict minimum. Par ailleurs, il est important de participer aux mesures d'identification des personnes contacts** en cas de résultat positif.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine tient à saluer **la mobilisation exceptionnelle des laboratoires** et de leurs équipes durant l'été. Facilitons-leur la vie en respectant leurs consignes de rendez-vous.

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

▶ Une multiplication par 6 des cas positifs en 3 semaines

Les différents indicateurs suivis montrent **une augmentation de la circulation virale sans précédent pour l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine**, comme pour plusieurs départements. Ainsi, en l'espace de 3 semaines, le nombre de cas positifs a été multiplié par 6, passant de 280 cas en semaine 32 à près de 1700 cas en semaine 34 (du 17 au 23 août). Le taux d'incidence a ainsi très nettement augmenté et s'approche de 30 pour 100 000 habitants dans l'ensemble de la région en semaine 34. Il est également observé une très légère augmentation des passages aux urgences pour suspicion de COVID-19.

L'ensemble de ces indicateurs confirme la nette intensification de la circulation du virus dans la région et l'augmentation du nombre de clusters identifiés va également dans ce sens.

La Gironde reste placée en vulnérabilité élevée. Les Pyrénées-Atlantiques restent en vulnérabilité modérée et les autres départements en vulnérabilité limitée, avec une vigilance particulière dans le Lot-et-Garonne et la Vienne.



Téléchargez le point épidémiologique régional complet de Santé Publique France

sur notre site internet : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-points-epidemiocoronavirus-nationaux-juilletaout-2020>

Nombre de tests PCR réalisés et de cas confirmés Covid19 en Nouvelle-Aquitaine

Pour plus de lisibilité, nous publierons désormais les chiffres de J-3 à J-9 qui permettent d'avoir une meilleure représentation de la situation épidémique.

Département	Nombre de test positifs	Nombre de test	Taux d'incidence (pour 100000)	Taux de positivité (pour 100)	Total positifs du 21 janvier au 24 août 2020
Charente	34	2248	9.8	1.5	366
Charente-Maritime	71	4782	11.0	1.5	630
Corrèze	23	2144	9.6	1.1	442
Creuse	10	1309	8.6	0.8	220
Deux-Sèvres	67	2690	18.0	2.5	452
Dordogne	63	3192	15.4	2.0	381
Gironde	1218	24268	74.6	5.0	3705
Haute-Vienne	28	2778	7.6	1.0	577
Landes	59	3509	14.3	1.7	324
Lot-et-Garonne	89	2120	26.9	4.2	323
Pyrénées-Atlantiques	259	10674	37.9	2.4	946
Vienne	100	3403	22.9	2.9	1007
Nouvelle-Aquitaine	2021	63117	33.7	3.2	9373

(source : SI-DEP)

Qualification des différents seuils

Seuil taux de positivité	Seuil taux d'incidence
< 5 : Normal	< 20 : Normal
Entre 5 et 10 : point d'attention	Entre 20 et 50 : Point d'attention
> 10 : Elevé	> 50 : Elevé

Suivi des clusters gérés par l'ARS en Nouvelle-Aquitaine

Clusters (dont EHPAD)

36 clusters en cours au 27 août (+ 5 depuis le 25 août), dont 3 en EHPAD.

Dpt	Type	Ville	Nombre
19	Evènement privé	Ussel	7
23	Milieu professionnel	La Courtine	6
23	Communauté vulnérable	Guéret	19
24	Milieu professionnel	Montpon	3
24	Evènement privé	Sarlat	3
24	Familial élargi	Vergt	6
24/75	Evènement privé*	Périgueux/Paris	3
33	Milieu professionnel	Mérignac	5
33	Milieu professionnel	Bouliac	7
33	Evènement privé**	Bordeaux	19
33	Milieu professionnel	Pessac	4
33	Etablissement social	Pessac	3
33	Complexe touristique	Claouey	4
33	Complexe touristique	Lacanau	8
33	Complexe touristique	Lacanau	14
33	Evènement privé	Lège Cap-Ferret	19
33	EHPAD	Bouliac	27
33	Collectivité	Eysines	43
33	EHPAD	Bordeaux	3
33	Evènement privé	Cabara	18
33	Milieu professionnel	Gujan-Mestras	6
40	Milieu professionnel	CapBreton	4
47	Milieu professionnel	Montayral	3
47	Evènement privé	Villeneuve-sur-Lot	4
47	Evènement privé	Saint-Robert	7
47	EHPAD	Lamontjoie	6
47	Evènement privé***	Aiguillon	12
64	Milieu professionnel	Pau	3
64	Milieu professionnel	Saint-Jean-de-Luz	4
64	Entreprise privée/Loisirs	Saint-Etienne-de-Baigorry	10
64	Complexe touristique	Saint-Jean-de-Luz	3
64	Commerce/communautaire	Pau	21
64	Service public administration	Pau	5
64	Milieu professionnel	Saint-Jean-de-Luz	4
86	Milieu professionnel	Chasseneuil du Poitou	3
86	Evènement privé	Poitiers	9

*1 cas a priori retourné dans le 75, 2 dans le 24

** 10 cas dans le 33, 9 en Bretagne

Les nouvelles situations sont indiquées en orange.

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement. L'existence de ces cas groupés signifie qu'il y a, localement, une ou plusieurs chaînes de transmission actives.

Pour rappel, dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.

Suivi des malades et personnes contacts par la plateforme d'appels de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Depuis le 16 mai, la plateforme⁽¹⁾ de l'ARS a réalisé 36 625 appels pour le suivi des personnes malades ou contacts (au 25 août).

- (1) La plateforme d'appels de l'ARS Nouvelle-Aquitaine est opérationnelle 7 jours/7. Cette plateforme de l'ARS assure le suivi de la situation des personnes malades et des personnes contacts (3 appels minimum à J+3, +9 et +14 du dernier contact avec le malade), leur rappelle les consignes sanitaires, s'assure de la bonne évolution de leur isolement, la réalisation des tests nécessaires, et leur communique si besoin, les coordonnées pour bénéficier d'un accompagnement social à l'isolement ou d'un accompagnement médico-psychologique.

Prise en charge et décès à l'hôpital de cas COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

- **69 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾ (-2 depuis le 25 août *)
- **12 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾ (Chiffre identique au 25 août *)
- **2 327 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie ⁽¹⁾ (+ 15 depuis le 21 août *)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 431 décès** ⁽¹⁾ parmi les personnes hospitalisées (+1 depuis le 25 août *)

(1) Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 21 août à 14h
* Date du dernier communiqué de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
TOTAL	69	12	2327	431
DEPARTEMENTS				
16 - Charente	1 (1%)	0 (0%)	61 (3%)	13 (3%)
17 - Charente-Maritime	3 (4%)	1 (8%)	153 (7%)	51 (12%)
19 - Corrèze	3 (4%)	0 (0%)	159 (7%)	37 (9%)
23 - Creuse	1 (1%)	1 (8%)	85 (4%)	15 (3%)
24 - Dordogne	1 (1%)	0 (0%)	98 (4%)	14 (3%)
33 - Gironde	42 (61%)	9 (75%)	1018 (44%)	163 (38%)
40 - Landes	2 (3%)	0 (0%)	76 (3%)	13 (3%)
47 - Lot-et-Garonne	10 (14%)	1 (8%)	85 (4%)	11 (3%)
64 - Pyrénées-Atlantiques	2 (3%)	0 (0%)	233 (10%)	27 (6%)
79 - Deux-Sèvres	0 (0%)	0 (0%)	72 (3%)	22 (5%)
86 - Vienne	3 (4%)	0 (0%)	151 (6%)	40 (9%)
87 - Haute-Vienne	1 (1%)	0 (0%)	136 (6%)	25 (6%)

(Source : Santé publique France)

Cellule régionale de renseignements Covid-19
ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr